

Zéro artificialisation nette : les ports en première ligne !

Pour répondre à l'objectif de « zéro artificialisation nette » des sols, les ports sortent leur épingle du jeu ! Ils mettent leurs surfaces disponibles à disposition pour concilier développement économique, sobriété foncière et préservation des sols.

Publié le 3/04/2024 - Mis à jour le 16/05/2024

En tant qu'aménageur du territoire de la **vallée de la Seine**, HAROPA PORT a pleinement **intégré l'objectif de « zéro artificialisation nette » (ZAN) à sa planification foncière. Anticipation des besoins, conversion de friches industrielles, mise à disposition de zones déjà urbanisées, optimisation de l'emprise au sol, mutualisation des espaces et des usages, accueil de nouvelles formes de construction immobilière... le tout en préservant ses espaces naturels ou protégés** : le premier port de France repense sa **stratégie de développement**.

Conversion de friches industrielles

Le port a engagé une démarche de densification des activités sur des surfaces déjà occupées par le passé pour optimiser le foncier. Une volonté qui passe notamment par la **valorisation de friches industrielles et de reconstruction du port sur le port**. L'occasion d'accueillir de nouvelles activités et filières, et d'accompagner la transformation du paysage industrialo-portuaire.

Entre 2009 et 2019, **72 % des aménagements réalisés** sur le domaine portuaire ont été réalisés grâce à la conversion de terrains existants.

Zoom sur...

Au Havre, c'est notamment le cas du **site industriel du Grand canal** sur lequel le projet de plateforme de carburants renouvelables et bas carbone d'ENGIE verra bientôt le jour. HAROPA PORT a su faire de cet ancien complexe cimentier, une terre d'avenir.

L'usine Siemens Gamesa Renewable Energy, qui a vu le jour sur le terrain qui accueillait l'ancienne gare maritime, est aussi un exemple de construction « du port sur le port » et de mutation des activités nouvelles.

A Rouen, on peut citer la création d'une éco-zip à Petit-Couronne grâce à la conversion des sites ex-Grande Paroisse et ex-Pétroplus.

Construction de nouvelles formes d'entrepôts logistiques

Répondre au défi du ZAN c'est aussi promouvoir de nouvelles formes de construction pour la logistique. Certaines permettent **d'optimiser l'emprise au sol** pour consommer le moins possible de terrain, à l'instar des **entrepôts logistiques à étages** qui privilégient le **développement vertical plutôt qu'horizontal**.



Démontage et désamiantage de bâtiments de l'ancien parking Citroën sur le port de Limay - © HAROPA PORT / JF Damois

Zoom sur...

Après l'entrepôt à étages développé par **Vaillog à Gennevilliers**, occupé notamment par le **géant de l'ameublement suédois IKEA qui recourt à la voie d'eau pour acheminer ses marchandises au cœur de Paris**, un autre projet novateur devrait aussi voir le jour sur la première plateforme multimodale d'Île-de-France. Le projet **Green Dock, porté par Goodman**, projette la construction d'un site novateur de 90 000 m² répartis sur 4 niveaux.

A Paris, le projet **Les Amarres porté par Sogaris quai d'Austerlitz** vise à requalifier une partie des anciens Magasins Généraux : 6 000 m² sur 3 niveaux mixant les usages.

Préservation des espaces naturels

Le port dispose d'une parfaite connaissance de son territoire et des espaces naturels qui l'entourent : il compte 16 000 hectares de surfaces dont **4 800 à vocation environnementale**.

Grâce à des **inventaires réguliers de la faune et de la flore**, le port connaît également la biodiversité présente sur son domaine.

En complément des actions d'entretien de ses espaces naturels et de développement de la biodiversité (gestion différenciée des espaces verts, ruches, éco-pâturage, inventaire faunistique et floristique, etc.), HAROPA PORT élabore une **politique de restauration volontariste des espaces de son domaine placés en zone naturelle**.

Entre 2014 et 2020, **près de 300 ha d'espaces naturels** sur le domaine des directions territoriales de HAROPA PORT ont bénéficié d'une restauration écologique.



Réhabilitation écologique du site de la Douillière à La Mailleraye-sur-Seine © HAROPA PORT / DR

Sur un ancien site comprenant un ancien casier de dépôt de sédiments de dragage à la Mailleraye-sur-Seine

HAROPA PORT a entrepris de grands travaux de restauration écologique pour favoriser le **développement d'espèce d'amphibiens, d'odonates, d'oiseaux limicoles ainsi que la flore locale**.

Au Havre, une balade pédestre verra bientôt le jour près de l'ex-site Millenium où nichent des couples de cigognes.

Pour en savoir plus

Le saviez-vous ? Issue de la loi Climat et Résilience de 2021, la mesure du « zéro artificialisation nette » dite ZAN vise à réduire les surfaces artificialisées ou urbanisées de 50 % d'ici 2031 pour atteindre l'objectif zéro à horizon 2050.



71, quai Colbert, 76600 Le Havre

02 79 18 05 00